

LA JUSTICE

Bureaux et ateliers, 457-459 rue Sussex.

"DIEU ET MON DROIT."

Téléphone: Rideau 736

21ÈME ANNÉE. No. 25.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.—ABONNEMENT, \$1.00. (Strictement payable d'avance.)

OTTAWA, 14 NOVEMBRE 1913

C'est leur devoir

SI L'ON VEUT faire triompher la cause française en Ontario, il faut à TOUT PRIX que l'Association d'Éducation et la Commission des Écoles séparées d'Ottawa s'entendent. Il ne s'agit pas de savoir qui est-ce qui dirigera, mais bien comment il faudra diriger la présente lutte pour atteindre la victoire. Nous sommes d'avis que le mot d'ordre devrait être donné par les Commissions scolaires; d'autres croient que l'Association d'Éducation devrait remplir ce rôle; et, enfin, plusieurs ne savent trop que penser à ce sujet.

Il n'y a qu'un moyen de tirer la situation au clair: UNE CONFÉRENCE ENTRE LES PRINCIPAUX MEMBRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE ET CEUX DE L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION. Des deux côtés, on doit être capable de montrer assez de patriotisme pour se rencontrer, non seulement sur la même estrade, mais encore dans la même chambre de délibérations.

Sans doute, il pourra en coûter à M. Genest de parler de patriotisme avec M. Boudreau; — pour ne citer qu'un exemple — mais puisqu'un hasard malheureux a voulu qu'il en soit ainsi, chacun est tenu QUAND MEME à faire son devoir. Autrement, ce serait courir à une défaite certaine et humiliante. Et il n'est pas besoin de revenir ici sur les motifs qui commandent cette entente entre la Commission et l'Association d'Éducation.

Nous avons répété à qui voulait le lire ou l'entendre que l'Association d'Éducation était nécessaire dans l'Ontario. Et le trois octobre dernier, au lendemain de l'assemblée où l'on avait jugé à propos de limiter les pouvoirs de l'Association, nous disions sous notre signature:

"L'Association d'Éducation est une nécessité dans l'Ontario. Le but pour laquelle elle a été créée est magnifique et grandiose. Le bien qu'elle a accompli dans un passé encore assez près de nous est demeuré à son crédit comme un impérissable monument. Tout le monde est d'accord là-dessus.

"Aussi, il y a loin entre la critique sévère que nous avons faite de certains faits administratifs imparfaitement, à la dénonciation dans son entier de ce corps destiné à défendre nos intérêts nationaux. On trouve là, en effet, toute la distance qui sépare le bien général des intérêts de coteries ou de particuliers.

"Qui nous blâmera, et qui viendra dire que nous avons manqué de patriotisme, en dénonçant celui ou ceux qui trahissent la toile menue de leurs ambitions, ou de leurs petits profits, derrière le mur trop longtemps protecteur d'un patriotisme sans vergogne?... Déjà quelques-uns des pantins, que les ficelles habiles du Président faisaient danser, commencent à nous ressembler dans la paix un instant troublée de leur conscience; et n'ayant pas le généreux courage de nous dire que nous les avons soulagés — ou qu'ils le seront bientôt — arment à des confidents qu'ils ne sont pas fâchés de ce qui est arrivé à leur ancien maître.

"Chacun sait que dans tout corps organisé il arrive des périodes où certains officiers faiblissent à la tâche, ou ne se montrent pas à la hauteur de la situation. Ce qui s'est passé dernièrement en est une preuve convaincante... pour ne pas dire assommante. Et ceci démontre une fois de plus que jamais l'on ne peut être trop particulier, ni trop prudent, lorsqu'il s'agit de têtes dirigeantes.

Et ceux qui ont suivi les événements, savent que nous n'avons également pas cessé de revendiquer pour la Commission scolaire d'Ottawa l'honneur d'avoir contribué, plus que tout autre organisme, à faire une lutte active et intelligente. Et personne ne pourra nous démentir, ou nous reprocher d'avoir affirmé que certains officiers de l'Association d'Éducation n'étaient pas au niveau de leur tâche; ni d'avoir ouvertement déclaré ce qui était vrai, en prétendant que MM. Genest, Armstrong et Freeland avaient été les véritables champions de la bataille bilingue.

Et c'est justement parce que nous n'avons point caché aux membres respectifs de la Commission, comme aux quelques officiers de l'Association d'Éducation, la vérité pure et simple, que nous nous faisons fort aujourd'hui de dire à ces deux institutions: "Jetez dès maintenant les bases d'une entente: rencontrez-vous, parlez-vous, comprenez-vous. Le temps presse!"

Quelques-uns de ceux que nous avons démasqués — ou de leurs amis — n'ont voulu trouver dans nos attaques que du dépit, voire même de l'ambition ou de la politique. Ce que c'est que l'aveuglement!

Nous ne sommes jaloux ni du Droit, que nous n'avons pas ménagé, parce que nous trouvons que sa sincérité coûtait trop cher à la cause; ni de M. Boudreau, qui a également passé dans le cribble, parce que nous croyions — et nous sommes toujours du même avis — que nul Canadien-français — nous allions dire nul Anglais! — n'a été plus funeste que lui aux vrais intérêts de la nation canadienne.

On nous suppose l'ambition de vouloir remplacer ceux qui seront bientôt forcés de déguerpir! Mais allons donc! Si l'on savait que les appas de tels honneurs sont loin de gêner notre sommeil!... Pour ce qui est de la politique, il suffit d'avoir lu La "Justice", depuis sa fondation, pour savoir comment nous sommes enracinés dans le bleu, le rouge ou toute autre nuance. Nous avons en effet basé notre conduite au seul point de vue patriotique.

Et c'est pourquoi nous n'avons pu être toujours agréables à tout le monde. Ne voulant pas que l'élément canadien-français d'Ontario s'endorme sous la fumée opaque de l'écran de nos dépendances, nous n'avons pas hésité un seul instant à appeler un chat un chat et un fripon un fripon. Quelques-uns n'aiment pas la franchise, et s'effarouchent surtout quand on dérange leurs petites affaires. C'est là la raison des gros mécontentements que certains journaux ou quelques compatriotes ont cru devoir manifester à notre égard.

Mais nous passons l'éponge là-dessus, et nous répétons aux principaux membres de la Commission, de même qu'à ceux de l'Association d'Éducation: Creusés ensemble les tranchées, l'ennemi est à nos portes!

MAURICE MORISSET.

Point de vue politique

DANS UN ARTICLE de rédaction, récemment publié, *Le Canada* de Montréal discute à son point de vue — le point de vue politique, naturellement — la crise des Écoles bilingues dans l'Ontario. Et dans sa préoccupation de voir, avant tout, créer des embarras au premier ministre, *Le Canada* s'écrie: "Pourquoi les castors ne font-ils pas appel à M. Borden?"

Nous ne doutons pas que la sympathie du *Canada* nous soit acquise dans cette revendication que nous faisons de nos droits après d'un gouvernement *toy*, mais nous nous demandons si ce même journal se montrerait aussi empressé à nous donner des conseils, si M. Rowell ou M. Laurier étaient au pouvoir!... Nous ne le croyons pas.

Mais voici un autre point, beaucoup plus important, qui semble échapper totalement aux rédacteurs du *Canada*. C'est que *roy* nous ne devrions pas nous en aller pour demander à l'importer quel gouvernement le respect des prérogatives accordées aux minorités. Ce ne peut donc être ni une affaire de castors, ni une affaire d'indigos ou d'écarterles, mais bien un effort sincère et généreux pour tous les Franco-Canadiens de l'Ontario de réclamer entière justice vis-à-vis l'enseignement bilingue dans les Écoles séparées. C'est ce qui devrait se faire. Est-ce vraiment ce qui existe?... Il serait assez difficile de se prononcer là-dessus, pour les autres, du moins.

Quant à nous, nous ne nous sommes guère occupés de savoir s'il fallait d'abord s'en prendre à M. Borden, à M. Whitney, à M. Rowell ou à tout autre, de quelque couleur que ce soit. Nous les avons déjà mis — et cent fois pour une — en demeure de se rendre aux justes demandes des Canadiens-français de notre province.

Et il y a déjà plus d'un an que nous suggérons les moyens que mentionne aujourd'hui *Le Canada*, c'est-à-dire l'appel aux tribunaux, ou l'appel au Gouverneur-Général en Conseil. Et nous ne faisons pas plus de suggestions pour servir tel but politique *roy*, que nous n'avons voulu être agréables aux *bleus*, lorsque nous avons demandé à M. Rowell

ce qu'il avait l'intention de faire pour aider à la solution de la question bilingue en Ontario.

Constamment, nous nous sommes efforcés de jeter à bas cette démarcation funeste des partis. Nous ne pouvons certes pas nous vanter d'avoir réussi suivant nos plus chers espoirs, mais nous croyons fermement que la ligne entre *bleus* et *rouges* pourra se franchir plus facilement que par le passé, quand viendra le moment de se montrer Canadiens-français avant tout. Et ce sera déjà une victoire fort appréciable.

Dès octobre dernier, dans une lettre adressée au Gouverneur-Général, La "Justice" disait ce qui suit:

"Il y a droit d'appel au Gouverneur-Général en Conseil, Altessse, pour toute minorité religieuse dont les droits pourraient être lésés dans les Écoles séparées de la Confédération. Ce droit existe aussi, dans toute jurisprudence, pour une minorité ethnique dont les droits naturels et constitutionnels sont lésés, et c'est à vous, Altessse, que cet appel ira prochainement adressé. L'Assemblée persiste à traiter le français en langue étrangère dans une confédération qui le reconnaît officiel.

"La loyauté ne survit pas à la persécution d'une chose que l'âme humaine place au-dessus de tout. La loyauté naît de la reconnaissance et s'appuie à la justice. Les Canadiens-français croient en la justice de la Couronne et c'est parce que la Couronne leur a témoigné de la justice qu'ils lui restent fidèles. Mais comme Cédric le Saxon refusait d'abandonner ses traditions nationales pour accueillir l'assimilation normande, nous refusons, nous, Canadiens-français, sujets britanniques à l'égal de tout Canadien, d'abandonner nos droits, nos traditions, notre langue, pour accepter une transmutation impossible de cœur et d'idées.

"Et Son Altesse Royale sera la première à nous approuver et à nous féliciter de notre persévérance, car le due de Connaught est un homme droit."

Il est donc visible que nous n'avons pas attendu après l'appel des castors, ou de toute autre engance politique pour porter à la connaissance du Gouverneur en Conseil des plaintes fondées en droit et en raison. C'est pourquoi l'attitude prise par *Le Canada*, toute bienveillante qu'elle puisse vouloir paraître ou se faire, tend à donner un caractère trop politique à une lutte qui devrait se poursuivre d'après des principes plus élevés que ceux d'une déplorable partisanerie. DE-BUISSON.

Toujours les mêmes

MALGRÉ L'ENTETEMENT incompréhensible de la majorité des commissaires de langue anglaise, l'importante résolution suivante a été adoptée, mercredi soir dernier, à la réunion régulière de la Commission des Écoles séparées d'Ottawa:

"Attendu que le gouvernement de la province n'a pas payé à ce Bureau sa part de l'octroi annuel accordé par la Législature pour le soutien des écoles, durant l'année scolaire 1912-1913, des instructions seront transmises à l'honorable N.-A. Bercourt, afin qu'il fasse les démarches nécessaires dans le but de recouvrer le paiement de toutes les sommes actuellement dues à la Commission et provenant de cette subvention de la Législature."

MM. Lemieux et Armstrong se trouvant absents, retenus hors de la ville, la motion Genest-Freeland n'a été adoptée que par deux voix de majorité. C'est étonnant pour un vote qui a été adopté par la résolution: MM. Genest, Bettez, Bourcier, Freeland, Laroche, Lecière, Raymond, Rioux et St-Germain.— On voté contre: MM. Burke, Brennan, Laignan, Mackell, O'Malley, O'Neill et Sims.—

Le Dr Freeland a donc en l'honneur de représenter à lui tout seul l'élément anglais dans cette décision de la Commission. Il mérité, cette fois encore, les félicitations de tous les Franco-Canadiens d'Ontario.

Une autre motion, à l'effet de se procurer une copie exacte des minutes de l'assemblée du 22 mars 1912, alors que le fameux règlement 17 a été passé, et de s'enquérir des noms de ceux qui étaient présents, ainsi que de leurs votes, a également été adoptée.

Mais il va sans dire que ces deux propositions n'ont pas été enregistrées sans une forte opposition de la part des amis de M. l'abbé O'Gorman. Heureusement que M. Genest, suivant son habitude, n'a pas mâché aux dissidents ce qu'il avait envie de leur dire. Après avoir démontré l'insulte grossière que fait le gouvernement d'Ontario aux Canadiens-français, en leur imposant des inspecteurs protestants, M. Genest a prouvé clairement que les inspections avaient été faites, montrant les rapports soumis, les dates des visites, et les noms des écoles. Le président de la Commission fit ensuite un vibrant appel à l'esprit de justice des Irlandais, affirmant que l'octroi n'était, après tout, qu'une question secondaire, en présence de la fidélité que tout homme de cœur doit aux principes de sa religion et au maintien de son idiomé maternel. Après avoir montré aux Commissaires irlandais tout l'approbation de leur conduite, en s'alliant avec nos pires ennemis, comme l'*Orange Sentinel* et autres, M. Genest a déclaré au Commissaire O'Neill que si ce bon Irlandais trouvait exorbitant de payer environ quinze sous, les Canadiens-français paieraient volontiers pour lui, ou même l'achèteraient, s'il le fallait.

Malgré les entraînant et logiques paroles de leur président, les Commissaires irlandais — excepté M. Freeland — n'ont pas moins voté contre la réclamation proposée par M. Genest.

C'est toujours la même vieille histoire du fanatisme aveugle. Mais, Dieu merci, les O'Neill ne dirigent pas à la Commission.

Une lettre de Détroit

NOUS REGRETTONS de ne pas avoir l'espace voulu pour donner ici la traduction complète d'une communication, venue de Détroit, et transmise au *Free Press* de mercredi dernier. Dans une logique serrée et mordante, l'auteur de cette lettre remarquable démontre toute l'insanité de la conduite du gouvernement de Toronto vis-à-vis l'élément catholique français ontarien. Après avoir suivi la question bilingue depuis un délai de cinq ans, le rédacteur du document dont nous parlons déclare qu'il est on ne peut plus mortifié de l'attitude du ministère de l'Instruction Publique d'Ontario, relativement au problème bilingue en notre Province. Ayant fait voir le traitement équitable accordé à la minorité anglaise et protestante de la province de Québec, cet Américain éclairé ne craint pas de dire que tout citoyen canadien, qui veut tenir compte des principes de justice et de "fair play", doit courber la tête de honte "lorsqu'il considère le groupe de fanatiques qui, au nom de l'éducation et de ses sages réglementations, veulent implanter la tyrannie à la porte de chaque école française dans l'Ontario."

Et faisant bonne justice du non-sens pédagogique des fanatiques de Toronto, on voudrait priver l'élève canadien-français de l'usage de sa langue maternelle comme moyen d'instruction, le correspondant du *Free Press* ajoute: "Mais ce qui est encore plus étonnant et drôlatique, dans cette croisade contre le français dans les écoles d'Ontario, c'est le fait qu'après que le ministère de l'Instruction Publique est déterminé d'enfoncer de force l'anglais dans la gorge de ces petits Canadiens-français de six ou sept ans, bon gré mal gré, et de faire disparaître le français, ce même ministère paye des milliers de piastres aux High Schools et aux Collegiate Institutes pour que les étudiants anglo-saxons soient en mesure de poursuivre leurs cours français!"

Et plus loin: "Quelle merveilleuse sympathie ces bons Anglais d'Ontario manifestent pour ces Canadiens-français plongés dans les ténèbres de l'ignorance! Je me demande si les Canadiens-français de Québec ne manifestent pas la même sympathie pour les Anglais de Québec, voyant que dans cette province ils se trouvent en si mauvaise posture de ne pas savoir le français!"

"Naturellement, dit-il en conclusion, au fond de tout ceci se trouve le préjugé de race, en compagnie d'une forte couche de fanatisme religieux. Ceci se voit à la façon dont a été traitée la minorité catholique d'Ontario au point de vue éducationnel."

Espérons que le Dr Fyne et le Dr Sesth prendront quelques-unes de leurs précieuses minutes pour lire la lettre venue de Détroit.

Pour les ouvriers.

SUIVANT LE cérémonial accoutumé, les Chambres viennent de s'ouvrir à Québec. Voici ce que dit le représentant du *Devoir*, en faisant quelques commentaires sur le discours du trône:

"Le discours du trône est moins long que d'ordinaire. On a abrégé la chronique des événements de l'année pour s'en tenir aux questions politiques. Le gouvernement se félicite du succès de sa politique de la voirie et s'en réclame pour demander l'autorisation de créer un nouveau ministère qui sera le huitième, sans compter les ministères sans portefeuille, en tout dix, presque autant qu'à Ottawa!"

"En fait de législation, le cabinet annonce des projets concernant le débit des liqueurs, l'inspection des hôtels, la construction de maisons salubres pour les ouvriers, l'établissement d'écoles industrielles dans les différentes parties de la province. Les lecteurs du *Devoir* sauront à qui attribuer le mérite de quelques-uns de ces projets."

"La colonisation aurait fait beaucoup plus de progrès si le Transcontinental était terminé, nous dit-on. Il ne manque pour tant pas d'autres endroits où le défrichement serait aussi avantageux. L'on prétend tout de même que celui-ci a marché d'une façon satisfaisante. Le discours officiel ne peut dire autre chose."

En outre des importantes questions de la voirie et du trafic des liquors, le problème des logements ouvriers ne pourra manquer d'intéresser vivement ceux qui ne dédaignent pas de s'occuper des petits et des humbles. Et cette législation pour la construction de logements salubres pour les ouvriers sera accueillie avec grande satisfaction par tout le monde.

"Le logement insalubre, dit M. Omer Héroux, n'est pas simplement l'un des grands propagateurs de la tuberculose; il est en même temps un principe de démolition puisqu'il tend à éloigner du foyer."

"Tout ce qui facilitera la construction de logements hygiéniques, accessibles aux petites bourses, doit être salué avec bonheur. La loi, sans doute, devra être rédigée avec soin, mais nous comptons qu'il en sera de ce projet comme de celui des caisses de crédit où les hommes les mieux renseignés des deux côtés de la Chambre se donneront la main pour arriver à la meilleure détermination possible."

"Les députés ne marcheront point du reste sur un terrain inconnu. Cette question des habitations à bon marché a été discutée dans presque tous les pays du monde. Il existe une bibliothèque à ce sujet et toutes les formes d'aide par l'État ou les municipalités ont été soigneusement étudiées en France, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, etc."

"La province d'Ontario a même adopté, l'an dernier, une loi spéciale qui permet aux municipalités, moyennant certaines précautions déterminées, de garantir les obligations des compagnies qui ont pour objet la construction de logements ouvriers."

Espérons que les législateurs québécois sauront donner à cette question toute l'étude qu'elle mérite.

Le projet de M. Lévesque

PLUSIEURS LETTRES d'approbation nous sont parvenues relativement au projet énoncé récemment dans La "Justice" par M. le notaire Lévesque de Bonfield. Nos lecteurs n'ont pas été sans donner à la forte étude de M. Lévesque toute l'attention qu'elle mérite, au point de vue de la véritable défense nationale.

Nous ne voulons publier présentement qu'une seule de ces intéressantes correspondances, nous réservant pour plus tard de faire voir que ceux qui se trouvent en position de juger froidement des choses bilingues ontariennes — et par leur sérieuse étude de la question scolaire, et par cet éloignement qui fait disparaître les influences ambiantes — trouvent que l'Association d'Éducation a besoin d'être grandement modifiée si l'on veut qu'elle fasse œuvre utile.

Nous réitérons ce que nous avons toujours dit — pour ceux qui ont des yeux et ne voient point — que l'Association d'Éducation est nécessaire, à la condition qu'elle demeure fidèle à son programme primitif, et qu'elle se relève de l'état d'affaissement où l'ont plongé des faiseurs et des étroits. Tout le monde est d'accord là-dessus, même M. le notaire Visu de Plantagenet, qui, après avoir dit éloquentement ce que devait être l'Association dans l'esprit de ses fondateurs: "le général de l'armée canadienne-française dans l'Ontario; la sentinelle qui veille à notre sûreté; le limier auquel nous avons confié la garde de nos intérêts dans tous leurs détails", se demande avec un certain éffarement, plus éloquent encore que ce qu'il avait pu exprimer au début de son article: "Elle (l'Association) a reçu ce mandat de tous les grades et de toutes les classes de nos compatriotes ontariens. Est-elle tout cela actuellement?"

Non, Monsieur le Notaire, et vous le savez. C'est pourquoi vous vous empressez d'ajouter:

"Si non, faisons-la ainsi ou plutôt réinstallons-la dans ses fonctions premières car c'est bien là son but. Si ses officiers ont failli à leur tâche, il ne faut pas pour cela démolir la plus belle institution que nous ayons jamais édiflée dans l'Ontario. L'Eglise Catholique a vu certains de ses chefs mentir à leur mandat, mais les hommes sont passés et l'Eglise est restée belle, solide."

Il en sera de même de notre Association si nous savons lui donner de vrais chefs, des hommes à la hauteur de leur position. Si nous ne l'avons pas fait, nous avons tombé, voilà tout. Relevons-nous."

Oui, c'est bien cela que nous voulons: donner à l'Association de vrais chefs, et non des intrigants; des hommes à la hauteur de leur position, et non des zélateurs quelconques, qui se sont réveillés un beau matin grands patriotes.

Voici la lettre que nous autorise de publier M. Louis Hacault, un catholique convaincu, dont les articles sont fort prisés dans la presse française du pays:

"Bruxelles, Manitoba, 10 novembre 1913.

"Mon cher confrère,

"Bravissimo pour la forte lettre Lévesque. Cela frappe sur le clou. L'homme du "Bon Champ" est clair, net, logique. Poigne de fer, tant de velours. Style de maître, coup d'œil sûr, juste. Bien vu. Bien touché. Excellente et opportune réplique à l'Avis aux Canadiens-français. Sondons les bataillons. L'ennemi même nous impose la tactique nécessaire. Seule chance de salut qui nous reste, sinon on postamera. C'est l'union organique, nationale, catholique qu'il faut à l'Ontario. Et c'est l'attaque."

Bien à vous, L. HACAULT.

On ne pourra assurément pas soupçonner M. Hacault de faire œuvre politique, ni d'aspérer aux charges des officiers actuels de l'Association d'Éducation, ni de vouloir éloigner l'influence religieuse de cet organisme destiné à veiller au bon grain. M. M.

Un scandale

WINNEPEG — la veille de la Toussaint — a été le théâtre d'un scandale qui a reçu de la presse catholique du pays un juste châtiement de dégoût. Cinquante élèves de l'école technique protestante de Kelvin ont pénétré avec effraction dans l'Académie Sainte-Marie, et ont tenté d'envahir les dortoirs où les jeunes filles étaient à prendre leur repos.

Le courage et le sang froid des Bonnes Sœurs, ainsi que la parfaite docilité des élèves ont été cause qu'une funeste panique a pu être évitée.

La pêche aux éperlans

Aux pêcheurs canadiens

Quand l'automne teinte les bois
De couleurs pâles et dorées;
Quand les oiseaux, sur les Bornes,
S'en vont au loin en longs convois;

Quand l'herbe fine des prairies
Revêt son manteau de frimas,
Et qu'aux branches laite le vergil,
Comme un collier de pierreries;

Alors, les pêcheurs sont peu tentés,
Quand arrivent ces heures sages,
À préparer perches et lignes;
Car c'est le temps des éperlans.

Nageur svelte, aux allures vives,
Hôte choyé du Saint-Laurent,
Ce petit poisson, blanc d'argent,
Abonde partout sur nos rives.

L'automne, il fuit les crocs tranchants,
Du grand maraouin qui le dévore;
Mais, hélas! le pauvre ignore
Que bien des hommes sont méchants!

Dès le matin, quand la marée
Monte le long des quais gluants,
Mille pêcheurs, tout remuants,
Sont déjà là pour la curée.

On met l'appât aux hameçons,
Et dans à peine une seconde
Les lignes s'enfoncent dans l'onde,
Toutes lourdes de trahisons.

Les perches et les jones flexibles,
Toujours tenus en mouvement,
Sont comme un taillia, que le vent
Flagelle de ses coups terribles.

L'heureux pêcheur qui, le premier,
Sort triomphant de son épave,
Et tire un éperlan du bateau,
Est l'objet d'un hurra premier!

Ce cri, c'est le clairon de guerre,
Sonnant la charge et le combat,
Et pour tirer, chaque soldat
Lève vivement sa visière.

Ses yeux sont pétillants et clairs,
Rien n'arrête sa main rapide,
Et, vaincu dans leur plage humide,
Les éperlans mordent les airs.

Quel beau spectacle de Novembre,
De voir ces poissons frétilants,
Tels de lumineux diamants,
Passer devant un soleil d'ambre!

Mille rayons et mille feux
S'entre-croisent en jets rapides
Et rendent flamboyants les vides
Que les pêcheurs laissent entre eux.

Mais que de morts! quelle hécatombe!
Affreux désastre et Waterloo!
Chaque éperlan qui sort de l'eau,
Dans un panier trouve sa tombe.

Sitôt qu'il arrive le reflux,
Les lignes pendent immobiles,
Au fond vaseux des eaux tranquilles:
Le poisson fuit et ne mord plus.

Où sont-ils ces jours sans orage,
Jours de jeunesse et pleins d'élan,
Où j'allais pêcher l'éperlan,
Avec les amis de mon âge?

Ces plaisirs purs sont disparus,
Comme les rêves de l'enfance!
Mon cœur saigne quand il pense
Qu'il ne reviendra jamais plus!

Dr ALFRED MORISSET.

Sainte-Hénédine, 6 novembre 1886.

Nos meilleurs souhaits

Au vaillant hebdomadaire de Saint-Boniface, qui vient d'entrer dans sa quarante-troisième année d'existence, nous nous empressons d'offrir nos meilleurs vœux de succès. *Le Manitoba* est un des vétérans de la presse canadienne-française en notre pays, et le rôle patriotique que ce journal a joué dans l'Ouest mérite, plus que jamais, l'encouragement sincère de tous ceux qui s'intéressent au maintien des droits catholiques et français au Canada.

Voyage d'étude

Samedi dernier, le Dr J.-B.-N. De Haître, de l'avenue Laurier, a quitté Ottawa, en route pour New-York. M. De Haître était accompagné de Mme De Haître et de sa fille, ainsi que de Mademoiselle Marie Maubach.

Désireux de ne rien négliger pour être utile à sa nombreuse clientèle, le Dr De Haître passera quelques semaines dans la Métropole américaine, suivant les cliniques chirurgicales des principaux hôpitaux new-yorkais.

Les larmes sont partout les mêmes, le rive partout diffère.

ILLET
DEMANDEE
immédiatement
ante générale.
as d'enfants.
No. 473 rue
hous: Rideau
NOREVILLE
cur de
inbras
Queen 3058
R. 717.
té
ILE.
439.
let
pas.
on
e stock
scuté.
choix.
toutes
x. Je
es ar-
C.
Fr-
disse
539
439